

COMPTE RENDU DE REUNION

Date : 2 novembre 2016

Lieu : ILLHAEUSERN
Personnes présentes :
Cf. feuille de présence

Objet : réunion publique n°1

L'objet de la réunion est de présenter de façon générale ce qu'est un Plan Local d'Urbanisme, ainsi que la démarche d'élaboration. Un zoom a ensuite été effectué sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Les principales pièces qui composent le dossier :

-Le PADD. Il fixe les grandes orientations du projet communal. Les évolutions futures du PLU devront être dans l'esprit de ce PADD sans quoi le PLU devra faire l'objet d'une révision générale.

-Le zonage du PLU. Il se divise en 4 grandes zones. Les zones U (urbaines), les zones AU (à urbaniser), les zones N (naturelles) et les zones A (agricoles). La surface des zones d'extension est limitée afin de tenir compte des orientations du SCoT et des récents efforts de réduction de la consommation foncière introduits par les lois Grenelle et ALUR. Ils correspondent aux besoins estimés pour la commune à l'horizon 2030-2035.

-Le règlement. Des règles spécifiques sont fixées pour chaque zone. Elles permettent d'assurer une densification du tissu urbain, dans le respect de l'architecture locale. Pour illustrer le règlement, TOPOS effectue une présentation des principaux articles qui le composent.

-La présentation du projet de PLU s'articule de la façon suivante : les éléments du diagnostic et les objectifs du PADD sont détaillés par thématique. Les thèmes abordés sont l'agriculture, les risques et nuisances, l'urbanisme et l'aménagement, l'habitat, la démographie et la consommation foncière, l'activité économique, l'environnement. Tous ces thèmes ont permis de dresser un portrait relativement exhaustif du territoire.

Concernant la suite de la procédure, Monsieur DE BONN rappelle qu'un registre de doléance est actuellement à disposition du public en mairie et que la réunion publique n°2 sera organisée la semaine prochaine. Elle portera sur le zonage et le règlement.

Principales questions et débats :

Les questions portaient notamment sur la disparition programmée des POS qui deviendra effective le 27 mars 2017 sauf dans le cas de PLUi, ainsi que sur les modalités d'intégration de projets intercommunaux entre Guémar et Illhaeusern (piste cyclable, STEP...).

Liste des présents :



FEUILLE DE PRÉSENCE

RÉUNION

Commune de Illhaeuen

Le 2.11.2016

Nom - Prénom	Fonction	Signature
DESCH Hervé	Adjoint au Maire	
PLATZ Denis	Adjoint au Maire	
GIULIANO Robert	" " "	
HERZOG Paul	Maire	

Commune de Illhaeuen

Le 2.11.2016

Nom - Prénom	Fonction	Signature
DE BONN Gilbert	TOPOS	
UMBOENSTOCK F	Habitants	
BENEDICT Louis	Habitant	
MEINRAD Charles	habitant	
MEINRAD Françoise	habitant	
WITZ Catherine	habitant	
MEYER Hubert	habitant	
HERRMANN Denis	habitant	
PLATZ Olivier	habitant	
MEINRAD Jean Paul	habitant	
MEINRAD Luc	propriétaire	
MEINRAD Antoine	habitant	
MEINRAD Dominique	propriétaire	
JEHL Patrick	propriétaire	
UHL Philippe	exploitant agricole	
KUB Pierre	habitant	
MULLER Philippe	habitant	
FLEHER Florian	habitant	
BARCS SERGE	habitant	
SIBILLE EDOUARD	habitant / usager DNA	
SIBILLE Jean Paul	habitant et correspondant de l'Albae	